

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON DU 07 JANVIER 2008

Absent excusé : Frederick CHARRET, Georges GRATALOUP
Démissionnaire : Christelle CHAVASSIEUX
Secrétaire : Nary KEO KOSAL

Le Conseil Municipal de RONTALON, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BUYER, Maire, a approuvé après lecture le procès verbal de sa séance du 26 novembre 2007.

Contrat pluriannuel 2008-2010 :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commission permanence du mois de décembre 2007 a approuvé le contrat pluriannuel 2008-2010 en retenant les taux de pourcentage de la participation de l'état pour les différents travaux envisagés comme suit :

En 2008 :

- Salle exposition : Coût de travaux prévus : 30 000€ → subvention accordé 50% (15 000€)
- Entré Ecole et toilette public : Coût de travaux prévus : 43 000€ → subvention accordé 30% (12 900€)
- Eglise : Coût de travaux prévus : 17 000€ → subvention accordé 50% (8 500€)
- Reconstruction de murs en pierre : coût de travaux prévus 10 000 € subvention accordée 30 % soit 3 000 €

En 2009 :

- Acquisition des terrains pour création de parkings : le coût estimé est de 100 000€ → subvention accordé 50% (50 000€)
- Etude et Travaux pour la sécurisation du centre bourg : Coût de travaux prévus : 142 000€ → subvention accordé 50% (71 000€)

En 2010 :

- Travaux d'amélioration du centre du village : Coût de travaux prévus : 250 000€ → subvention accordé 50 % (100 000€)

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat pluriannuel 2008-2010.

Modification du Plan d'Occupation des Sols (POS)

Le Conseil Municipal a entendu un compte rendu de Monsieur le Maire sur le rapport du Commissaire-Enquêteur:

- Zone NB en Zone NB1 : avis favorable sous réserve de respecter la sécurisation des voiries,
- Zone NC : avis favorable sur 20% d'augmentation de l'existence ayant une surface minimale de 60m².

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la modification du POS qui ne pourra être mise en œuvre qu'après l'accord de la Préfecture.

Modification des statuts du Syndicat Intercommunal des eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier

Après avoir entendu de Monsieur le Maire sur les modifications des statuts sur le nombre de délégués des communes (un suppléant et un titulaire), le conseil Municipal a approuvé la modification des statuts du Syndicat Intercommunal des eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier.

Vente nouveau lotissement

Lors de la fixation du prix de vente au nouveau lotissement, Monsieur le Maire nous informe que nous n'avons pas fixé un montant d'acompte à la réservation. Monsieur le Maire propose un montant de 2000€ à demander à la réservation comme acompte. Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité cette proposition.

Dossier Numéro de Taxi pour RONTALON

Un habitant de Rontalon a un taxi avec un numéro de Taxi sur la commune de BRINDAS. Il voudrait acquérir un numéro de Taxi de RONTALON. En 2002 la préfecture n'a pas voulu attribuer un Numéro de Taxi car RONTALON est une petite commune.

Monsieur le Maire propose de faire une nouvelle demande de numéro de Taxi pour RONTALON.

Opération de logement des Grandes Bruyères

Pour la pose de la 1^{ère} pierre, la SEMCODA organise une manifestation le samedi 02 février 2008. Elle invite tous les membres du Conseil et les futurs acquéreurs.

Demande de mutation du personnel de la commune

Un de nos cantonniers, Monsieur Denis RAGEYS, nous informe qu'il a postulé à un poste de cantonnier à la commune de POMEYS. La commune n'est pas opposée à sa demande de mutation. Il ne pourra quitter son poste actuel dès que son remplaçant est en poste à RONTALON. Le poste à pourvoir sera publié dans les prochains jours.

Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)

Le conseil a entendu un compte-rendu de Monsieur Joseph GONON et Monsieur le Maire sur la réunion avec les membres du Comité Socio-Educatifs de la COPAMO, les responsables du CLHS et de l'Association Loisirs en Pays Mornantais.

Cette réunion permet de recadrer les responsabilités de chaque entité concernant l'utilisation du local et de fixer les modalités de remboursement de la COPAMO à la commune.

Ce remboursement se fera sous forme de remboursement de prêt de travaux.

Par conséquent, la commune devra effectuer un état de dépense de travaux et faire une demande d'emprunt auprès de la Caisse d'épargne.

Projet de Centre Nautique Intercommunautaire

Après une longue Réunion communautaire (4h00), les résultats de vote sont les suivants :

- 5 contre
- 10 pour
- 2 abstentions

Conclusion : Poursuite des études

Informations diverses

Le Conseil entend les interventions :

- de Monsieur Joseph GONON sur les travaux en cours :
 - CLSH : Eclairage, réglage chaufferie et pose des grillages : les travaux seront réalisés dans les jours qui viennent.
 - Abris Ecole et Toilette Public
 - Eglise : travaux réalisés
 - Bâtiment religieuse : pose de compteur EDF terminé, EDF viendra jeudi pour la réception
 - Escalier accès lot n°3 : réalisé
 - Salle exposition : travaux terminés
 - Salle des Alanqués : travaux de réfection du plafond, du chauffage et l'électricité courant janvier 2008
 - Ventes des lots : Aucun contact à ce jour, Revoir les moyens de communication
- de Monsieur Didier CARRA sur les travaux de voirie :
 - Nettoyage des fossés sur les Grandes Bruyères : réalisé
 - Elagage des chemins ruraux : à prévoir
 - Achat du nettoyeur haute pression
- de Monsieur Pierre TARGE sur le projet de refleurissement du village (coût estimé 590€)
- de Madame Jacqueline MONS sur le bilan de la journée d'emploi et de la mission local
- de Madame Claudine CHAMBE :
 - Salle Carmet : 15 places offertes pour les nouveaux habitants de RONTALON afin qu'ils puissent découvrir les activités culturelles. Ces places seront distribuées lors du Vœux du Maire le dimanche 13 janvier 2008
 - Bulletin municipal « HORIZONS » : retard d'édition du Bulletin attribué à l'imprimeur, relecture prévu dans les prochains jours.
- de Madame Dominique SBRAVA sur le 1^{er} conseil de l'école :
 - 113 élèves cette année
 - 119 élèves estimés pour la prochaine rentrée : maintien de la 5^{ème} classe assuré
 - Projet école sur l'environnement : assisté à la projection du film « un jour sur terre » à la salle Carmet et visite la station d'épuration de RONTALON
 - Nouveau projet école : Nettoyage des chemins de RONTALON
 - Informatique : maintenance du matériel réalisé, tout fonctionne normalement.
 - Renaissance du Sou de l'école : Mme Carteron (président), Mme Devaux (Vice président), Mme Carra (Trésorier) et Mme Lescot (Secrétaire)

- de Monsieur Nary KEO KOSAL :

- sur la soirée du 8 décembre 2007 : le déroulement est bien passé. Mais la salle n'est pas rendu propre. Dans certaine zone, il reste des traces de la soirée.
- Projet pour l'accueil des jeunes de 11ans à 13ans : pas de piste à ce jour.
- Sur sa participation à la réunion intercommunale « Comité Nouvelle technologie » : problème rencontré courant novembre du site Internet de la COPAMO, des nouvelles mises à jour du SIG courant Mars 2008...

- de Monsieur le Maire :

- sur les travaux sur la pose du compteur définitive du poste de relevage,
- Mise à disposition d'un bout de terrain de Monsieur Noël BERTRAND à la commune pour le stockage des remblais : une convention entre le propriétaire et la commune est à établir

Budget 2008 :

Monsieur le Maire demande à chaque commission de penser à préparer le budget 2008.

Séance levée à 23h 45